

Novembre
2023

MAZIÈRES FLASH

n°240

Le bulletin d'information mensuel de la commune



10 novembre

Concours de belote (Football)

16 novembre

Présentation la Projetterie
(Chloro'fil)

22 novembre

Permanence conseiller
numérique France services
(Chloro'fil)

25 novembre

Conte musical (Chloro'fil)

01 décembre

Conseil Municipal

02 décembre

Arbre de Noël (Comité des fêtes)

08 décembre

Marché de Noël (OGEC)

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA
MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr

www.mazieres-en-mauges.fr



Le Conseil Municipal, en bref

Production d'Énergies Renouvelables sur la commune : concertation

La loi APER du 10 mars 2023 impose aux communes de cibler des zones sur leurs territoires où elles souhaiteraient voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie...). Tous les élus du territoire se sont préalablement réunis pour prédéfinir des zones. **Du 27 novembre au 22 décembre 2023, les habitants pourront consulter en mairie et sur le site internet un dossier d'information sur les zones envisagées sur leur commune et un registre sera mis à disposition du public.**

Versements de fonds de concours au Syndicat d'Énergies du Maine-et-Loire

Un fonds de concours de 547,97 € est versé pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public réalisées entre septembre 2022 et septembre 2023 et un autre de 2 036,78 € TTC pour le remplacement des lanternes LED en panne rue de Beauregard et rue de Bellevue.

Convention fourrière animale

La convention de fourrière animale avec la SPA est renouvelée pour 3 ans. Le coût est de 1,33 € par habitant en 2024, 1,38 € en 2025 et 1,44 € en 2026.

Rémunération des agents recenseurs

Le recensement de la population de Mazières se tiendra du 18 janvier au 17 février 2024. Deux agents recenseurs seront recrutés spécialement pour cette occasion. Ils seront rémunérés en fonction du nombre de logements collectés : 2,10 € par feuille de logement et 1,45 € par bulletin individuel.

Petites subventions

Une subvention de 50 € est versée à la Ligue nationale contre le cancer, Entraid'addict 49, Les restaurants du coeur et Adapei 49.

Décision modificative du budget principal

Une décision modificative est nécessaire pour notamment prévoir des crédits supplémentaires pour le paiement des factures d'électricité. Malgré le bouclier tarifaire et malgré une augmentation des crédits de 20 % par rapport à l'année dernière, les crédits votés dans le budget initial s'avèrent insuffisants. L'augmentation des coûts de l'alimentation et le remplacement d'un agent en arrêt maladie grèvent également le budget. Cependant, l'augmentation de la fréquentation de la cantine et la périscolaire et le versement de dotations par Cholet Agglomération permettent d'équilibrer la section de fonctionnement sans avoir à trop toucher à l'autofinancement. La décision modificative s'équilibre à + 33 454,61 € en section de fonctionnement et à +1 803,95 € en section d'investissement.

Centre technique municipal

Le dossier de consultation a été mis en ligne sur le site lacentraledesmarches.com. **La date limite de dépôt des offres par les entreprises est fixée au 22 novembre 2023 à 12h00.** Le démarrage des travaux est prévu pour février 2024.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 1er décembre 2023 à 20 h 00

CONCOURS DE BELOTE

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023

Salle Saint Jean - Mazières en Mauges



SP MAZIÈRES
Football
1962



20h00 : Inscriptions
20h30 : Début du concours



14.00 € par équipe



Buvette, snack et lots pour tous

Conseiller numérique France services dans votre commune

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?
CAF / RETRAITE / IMPÔTS / CPAM / PÔLE EMPLOI...

Venez, on va s'en occuper

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

MAIRIE DE MAZIÈRES-EN-MAUGES

13:30 - 17:30

Gratuit - Sur Rendez-vous

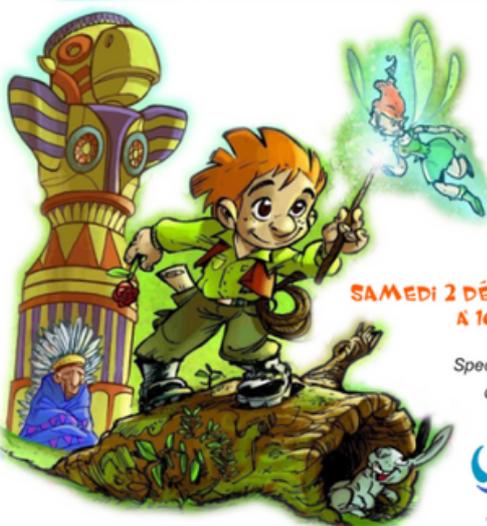
☎ 02 41 55 93 41




CHOLET agglomération

YVAN L'AVENTURIER

et la forêt magique



SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023
À 10H30

Spectacle offert par le
Comité des Fêtes
Mazières-en-Mauges

SPECTACLE DE MAGIE

(Magie, humour et interactivité avec le public - durée : 1 heure)
proposé aux enfants de maternelles jusqu'aux CE2 (inclus).
Les enfants de maternelles peuvent être accompagnés de leurs parents.

⇒ **Rendez-vous à 10H15 à la périscolaire.**
Un verre de l'amitié sera offert à la fin du spectacle.

CHLORO'fil Spectacle gratuit

Conte musical et sensoriel
LE DOUDOU DE JOJO
3 mois - 3 ans

SAM. 25 NOV. 23
10h30
Mazières-en-Mauges
Salle St Jean

Sur inscription
priorité aux adhérents jusqu'au 30/10
02 41 55 93 41
accueil@csichlorofil.fr






La sélection du mois



Ginette Kolinka nous fait visiter l'appartement dans lequel elle vit depuis qu'elle est enfant : au fur et à mesure de la découverte des pièces, le présent et le passé s'entremêlent dans un foisonnement de souvenirs, des moments sombres et des moments lumineux offerts avec beaucoup d'humilité par une grande dame. Il y a la présence constante des camps et de la déportation comme « une pièce invisible », mais madame Kolinka nous touche par sa simplicité, sa retenue et le prisme par lequel elle choisit de voir la vie : une vie heureuse.

Retrouvez ce livre, et bien d'autres encore, dans votre bibliothèque.

Les actualités de Chlora'Fil

- Atelier formatif à destination des associations : La communication associative session 1, définir une stratégie de communication associative. Mardi 21 novembre Maison des associations
 - Conférence "Favoriser la confiance de son enfant " (destiné aux parents d'enfants 6-12 ans) Jeudi 16/11/23 20h00 Nuaillé Salle annexe de la Vallonnerie
 - Rejoignez le groupe de marche du territoire les mardis après midi. Gratuit sur adhésion pour les + de 60 ans.
- Contacts : 02.41.55.93.41 ou à accueil@csichlorofil.fr.